



Plan de l'entrée du projet de 1965. On distingue bien le parking, les commerces funéraires alignés en vis-à-vis de part et d'autre de la limite communale. Au-delà, toujours dans l'axe de cette limite l'aire de cérémonie et sur sa droite le bâtiment administratif. A l'extrême est, les ateliers et les garages. SIAF/CAPA. Fonds Robert Auzelle 242 IFA, boîte 52, affaire RA 17.

IVR11\_20179300242NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Duhau

Auteur du document reproduit : Robert (architecte) Auzelle

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Cité de l'architecture et du patrimoine

communication libre, reproduction soumise à autorisation